

AB TâP  
no 3761

01 F

JEAN VISSOUZE  
ANTOINE VERGNETTE

---

# GLOZEL

Nouvelles Constatations

---



CLERMONT - FERRAND

Imprimerie L. BALMET - 25, rue Gaultier-de-Biauzat, 25

1928



ALFÈ BOCQUET  
Clermont-Ferrand

JEAN VISSOUZE  
ANTOINE VERGNETTE

# GLOZEL

Nouvelles Constatations



Bibliothèque Maison de l'Orient



168776



CLERMONT - FERRAND

Imprimerie L. BALMET - 25, rue Gaultier-de-Biauzat, 25

1928

A M. le D<sup>r</sup> G. CHARVILHAT

Correspondant de la Commission des Monuments historiques,  
Membre de l'Institut international d'Anthropologie,  
Délégué de la Société Préhistorique Française,  
Directeur du Groupe d'Etudes et de Recherches préhistoriques  
de la Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne.

*AU VIEIL ARCHÉOLOGUE*

*qui pendant un quart de siècle a étudié et fouillé le sol de l'Auvergne,*

*AU SAVANT*

*qui un des premiers n'a pas accepté l'authenticité de Glozel,*

*NOUS DÉDIONS*

*cette contribution à l'histoire de l'archéologie préhistorique  
de la France centrale.*

J. V. - A. V.

## AVIS LIMINAIRE AU LECTEUR <sup>(1)</sup>

---

*Depuis de longs mois l'affaire de Glozel agite les esprits. Elle a dépassé le cadre des milieux savants pour toucher le grand public.*

*Qu'en penser ? Sommes-nous en présence d'une découverte archéologique, ou plus simplement d'une joyeuse mystification ?*

*Peut-on même se faire à ce sujet une opinion objectivement étayée sur des faits ?*

*La foi ardente et communicative du Dr Morlet, son fanatisme combattif, son goût de la réclame, son art consommé des diversions avec lequel il fait tourner la discussion de faits scientifiques en aigres querelles de personnes (suivant un procédé qui rappelle à s'y méprendre les batailles électorales), ont créé et entretiennent autour du fameux Champ des Morts une atmosphère troublante de confusions et d'interprétations passionnées aussi peu propre que possible à la vision claire des faits et à l'examen impartial de leurs conséquences.*

*Nous n'avons pas à cacher que nous avons cru d'abord à l'authenticité des mystérieuses pièces du Musée de Glozel. Plus, c'est précisément en vue de découvrir de nouveaux arguments pour y croire que nous avons commencé nos recherches. Elles nous firent rencontrer ce que nous ne cherchions pas.*

*A mesure qu'elles progressaient nous avons vu surgir une foule de raisons de douter, sans pouvoir*

*en retenir une seule de croire. Et toutes nos illusions tombées l'une après l'autre, nous nous trouvâmes un beau jour, contre notre attente, du côté de ceux qu'on appelle « anti-glozéliens ».*

*Les constatations de faits que nous avons rassemblées en dehors de tout esprit de polémique, nous ont paru mériter d'être livrées au public<sup>(1)</sup>. En manifestant notre opinion, nous avons prévu que nous nous exposerions à la colère du Directeur des fouilles et de ses séides... Mais son humeur atrabilaire ne nous en impose pas.*

*Le lecteur impartial et de sang-froid jugera nos raisons.*

---

(1) Cette étude a été rédigée en décembre 1927. Ce sont seulement des retards d'ordre matériel qui en ont différé la publication.

Le texte a d'ailleurs paru *in extenso* dans le *Soleil du Centre* (Clermont-Fd), Nos du 1<sup>er</sup> mars 1928 et suivants.

Dans l'intervalle l'un de nous adressa à l'Académie des Sciences une note intitulée *Nouvelles observations à propos du gisement de Glozel*. [ Cf. Comptes-rendus de l'Académie des Sciences (13 février 1928, t. 186, p. 475.) ]

(2) Nous n'avons pas fait état ici d'une de nos observations faite en dehors du terrain de Glozel : dans l'ancien cimetière de Ferrières-sur-Sichon, place de l'église, on trouve à fleur de terre des ossements humains datant de plusieurs siècles et qui nous semblent présenter le même état de fossilisation que les ossements soit-disant extraits du Champ des Morts. Une analyse de confrontation serait intéressante.

# GLOZEL

## Nouvelles constatations

---

### I

Glozel (1) est un modeste hameau montagnard de la commune de Ferrières-sur-Sichon, à cheval sur la limite du Bourbonnais et de l'Auvergne, à 25 kilomètres à l'est de Vichy et 75 kilomètres au nord-est de Clermont.

Le 1<sup>er</sup> mars 1924, au matin, un jeune cultivateur de l'endroit, M. Emile Fradin, labourant un champ au lieu dit « *les Duranthon* », mit à jour deux briques à cupules, puis le soir même une sorte de fosse ovalaire dallée de larges briques plates.

Ce champ qui surplombe de quelques mètres la vallée du *Prison* (appelé inexactement *Vareille*) sur la rive gauche de ce cours d'eau, était recouvert autrefois d'un bois taillis. Il avait été déboisé, il y a une trentaine d'années et converti en pacage.

Ce n'était pas la première fois que des vestiges de l'industrie humaine étaient découverts en ce lieu; on y avait en effet trouvé, lors du déboisement, de nombreux et importants tessons de poterie de grès, que les ouvriers brisèrent et dispersèrent (2).

M. Emile Fradin, attachant une certaine importance

---

(1) La carte *Moutaut* (1/80.000<sup>e</sup> f. Lapalisse) est à notre connaissance la première qui donne la graphie *Glozel*. La carte de l'*Etat-Major* donne la forme *Glozet* (158, Roanne Sud-Est). La carte de *Cassini* donne le *Glozet*. Cette dernière appellation est encore celle des gens du pays.

(2) Nous tenons ce renseignement de Mlle Picandet, qui fut tout à l'origine des fouilles et qui l'avait obtenu du grand-père Fradin dès 1924.

à sa trouvaille, y intéressa différentes personnes du pays, notamment Mlle Picandet, institutrice à Ferrières.

Trois semaines plus tard, Mlle Picandet vint visiter les fouilles du jeune Fradin. Croyant se trouver en présence d'une tombe, elle rédigea un rapport à l'Inspecteur d'Académie (3).

Ce rapport fut communiqué à M. le Dr de Brinon, Président de la Société d'Emulation du Bourbonnais, puis à M. Viple, Président de la Société des Etudes locales.

C'est au titre de délégué de la Société d'Emulation du Bourbonnais que M. Clément, alors instituteur à la Guillermie, vint à Glozel le 9 juillet 1924. L'examen sommaire de la trouvaille, auquel il se livra en compagnie de Mlle Picandet, lui fit aussi conclure à une tombe.

M. Clément se rendit de nouveau à Glozel fin juillet avec Mlle Picandet et M. Viple.

M. Clément lia par la suite certaines relations avec les Fradin et eut maintes fois l'occasion de les recevoir à la Guillermie. Ayant reconnu en M. Emile Fradin un garçon intelligent il s'intéressa à lui.

M. Clément, archéologue compétent, qui a fait dans l'Allier plusieurs belles trouvailles, initia de son mieux le jeune Fradin à la préhistoire. Il lui montra notamment son intéressante collection d'objets préhistoriques et sa belle série d'anneaux et de nodules de schiste provenant de l'« atelier » des *Berthelots*, près *Montcombroux*. Notons, mais sans vouloir en tirer une conclusion dès à présent que plusieurs de ces objets, que nous avons examinés à Chantelle, chez M. Clément, portent des signes gravés présentant une analogie frappante avec certains objets mis au jour dans les premiers temps des fouilles de Glozel.

Muni de ces premières connaissances, M. Emile Fradin commença des prospections aux abords de la fosse ovale à la suite desquelles il apportait à M. Clément deux haches polies avec un signe gravé sur chacune et un fragment d'une autre, le tout en schiste ardoisier assez tendre.

D'autre part, M. Fradin ayant lavé une des briques formant le revêtement de la fosse ovale, brique recueil-

---

(3) *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*: 1927, p. 91.

Dans ce rapport, daté du 20 mars 1924, Mlle Picandet ne signale aucun objet gravé de signes littéraires.

lie par M. Clément lui-même, la trouva couverte de signes littériformes que l'on n'avait pas remarqué dès l'abord.

Tous ces objets furent remis au fur et à mesure de leur trouvaille à M. Clément.

M. Clément vint par la suite à plusieurs reprises à Glozel fouiller les environs immédiats de la fosse ovale, où il n'avait trouvé lui-même jusqu'alors aucun objet paraissant présenter un intérêt préhistorique. Ses recherches furent fructueuses.

Le 20 mai 1925, M. Clément, dans un rapport détaillé qui fut envoyé en double exemplaire, l'un à la Société d'Emulation du Bourbonnais, l'autre au docteur Capitan, exposa le résultat de ses investigations. Abandonnant sa première opinion, il émettait l'hypothèse d'un four, probablement un four de verrier. M. Clément en fait la description suivante (4).

« ....Il est construit sur un sous-sol argileux.  
« la chaleur a cuit les parties immédiates (fond et  
« côtés) et transformé la terre argileuse en une masse  
« rouge d'environ 40 centimètres d'épaisseur. Le four  
« forme une fosse dont les dimensions sont: longueur,  
« 3 mètres; largeur à chaque extrémité, 0 m. 35; lar-  
« geur du milieu, 0 m. 95; hauteur, 0 m. 30; épais-  
« seur des murs, 0 m. 25. La sole était constituée par  
« un dallage de 16 briques plates d'inégale grandeur  
« faites à la main assez grossièrement. Ces briques  
« sont en terre blanche réfractaire. Elles offraient la  
« disposition suivante, les vides étant remplis par un  
« mortier (Dessin représentant le plan du dallage).  
« Aux deux extrémités se trouvaient deux grosses  
« pierres non façonnées et posées à plat. Les côtés  
« étaient faits par deux murs construits en pierre du  
« pays, galets roulés de la rivière et briques à trous,  
« trous faits intentionnellement avec le doigt pour don-  
« ner probablement plus d'adhésion au mortier, donc  
« plus de solidité au mur. Ces briques sont tantôt  
« en argile cuite, tantôt en véritable grès et présentent  
« des traces de vitrification. Elles ont toutes la même  
« forme, mais sont d'inégale grandeur et n'ont pas  
« le même nombre de trous (1, 4 ou 6). La plupart

---

(4) Cette description ainsi que celle des objets trouvés a déjà été publiée par M. Viple, *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, Janvier-Février 1926, p. 21-22.

« n'ont des trous que sur la face supérieure. Pierres  
« et briques étaient réunis par un mortier ne présen-  
« tant nulle trace de chaux et transformé par la  
« chaleur en un grès très dur sur lequel sont visibles  
« des traces de vitrification. Lors de la découverte, la  
« voûte était effondrée. »

M. Clément fait ensuite l'énumération des divers objets trouvés dans le four et aux environs.

a) *Dans le four.* — 1° Débris de vases en grès bleuté à pâte très fine. A noter les rebords intérieurs et l'épaisseur du fond (26 mm.). Le plus grand morceau faisait partie d'un vase de 13 cm de rayon.

2° Débris de tours de potiers en grès (même pâte que les vases). Ces tours servaient de support aux vases pendant leur cuisson (nombreuses traces de vitrification). Les trous visibles sur le rebord extérieur ont été faits à l'aide du doigt sur la pâte molle (la trace de l'ongle est visible).

3° Débris de bois ayant subi l'action du feu.

4° Pierres, mortier, provenant probablement de la voûte.

b) *Aux environs immédiats du four.* — 5° Brique cuite en terre rouge, portant de nombreuses inscriptions (15 cm  $\frac{1}{2}$  × 13).

6° Fragment de hache polie.

7° Hache triangulaire polie avec signe gravé, dimensions de 52 m/m × 50 m/m.

8° Hache polie avec un tau gravé, dimensions de 23 m/m × 41 m/m. Ces trois objets sont en schiste ardoisier assez tendre.

9° Fragment de galet roulé avec signes gravés.

10° Cinq briques en terre rouge, non cuites avec empreinte de mains.

Entre temps, M. le docteur Morlet, médecin consultant à Vichy, qui avait eu vent de la trouvaille, se rendit à la Guillermie, le 26 avril 1925, pour examiner chez M. Clément les objets trouvés à Glozel. Il s'y rencontra par hasard avec M. Emile Fradin et son grand-père. A la vue de ces objets, sa stupéfaction fut si grande qu'il ne put s'empêcher de s'exclamer, s'adressant aux Fradin: « Vous avez là une fortune! il faut clore votre champ et les savants du monde entier viendront y défilier, comme ils l'ont fait à Java pour voir le pithécantrophe. » Le même soir, pour la première fois, le docteur Morlet se rendit à Glozel.

En mai 1925, le docteur Morlet s'entendit avec les Fradin pour pratiquer dans le champ des « fouilles méthodiques ». Il obtint également d'eux la brique à signes littériformes dont il a été question ci-dessus. Elle fut retirée par le Dr Morlet de chez M. Giron, photographe à Vichy où elle avait été déposée par M. Clément.

La dernière visite de M. Clément à Glozel remonte au 4 juin 1925. Il s'y rencontra avec le docteur Capitan et le docteur Morlet.

C'est à partir de ce jour que M. Clément, cessa de s'intéresser aux fouilles et fit remettre aux Fradin les quelques objets provenant de Glozel qui étaient en sa possession.

Dès lors Glozel entra dans une nouvelle phase. Les fouilles dirigées par le docteur Morlet, dans un espace étroit et clôturé, ne tardèrent pas à donner des résultats surprenants. En deux ans, plus de 3.500 objets vinrent former les collections du docteur Morlet et du « musée Fradin ».

\* \* \*

Nous n'avons pas l'intention de passer ici en revue toutes les pièces qui constituent la trouvaille. Nous nous bornerons à classer par catégories les divers types rencontrés pour la plupart en pleine terre. Toutefois, un certain nombre d'entre eux constituaient le mobilier de deux édifices appelés tombes par les auteurs des fouilles et dont nous donnerons la description.

*Objets de céramique.* — L'industrie céramique est très grossière. A peine l'argile a-t-elle été dégraissée au feu. On a rencontré un très grand nombre d'objets ; citons les principaux types : vases à panse et sans anse ni couvercle, en poterie très épaisse, à décoration incisée ou en relief (ces derniers figurant le plus souvent un masque sans bouche rappelant certaines trouvailles d'Hisarlik) ; briques plates gravées sur une ou deux faces de caractères littériformes ; de curieuses « idoles phalliques » ou « bisexuées » et dont quelques-unes portent la mystérieuse figure d'Hisarlik, dite « tête de chouette » ; enfin divers autres objets que les auteurs des fouilles ont appelés, « empreintes de mains », « briques à cupules », « pe-sons », « bobines », etc...

*Objets en os ou en corne.* — Ce sont des instruments divers, aiguilles, poinçons, harpons (rappelant de bien loin nos harpons magdaléniens et aziliens), des « objets de parure » de toutes sortes, des « sifflets », des « timbres à ocre », etc... Un très grand nombre de ces objets portent des caractères ou des gravures.

*Objets en pierre.* — Ils comprennent des « broyeurs » grossièrement taillés dans des blocs de granulite assez friables et leurs molettes, des galets perforés ou à « cupules » gravés de figurations d'animaux et de signes, de gros blocs de pierre ornés de gravures d'animaux, des « haches polies » grossièrement façonnées dans des galets de rivière de roches diverses, des anneaux de schiste gravés de caractères, semblables à ceux trouvés aux *Berthelots*, un harpon en schiste, diverses pièces « pouvant servir d'objets de parure » et enfin quelques instruments en silex taillé et de nombreux éclats de silex.

*Ossements d'animaux.* — Les divers ossements et dents d'animaux trouvés dans le gisement ont été déterminés par M. Dépéret qui a identifié les espèces suivantes: bœuf domestique, cerf (daim?), sanglier, chèvre, renard.

*Ossements humains.* — Quelques fragments d'ossements humains ont été recueillis en pleine terre. Ce sont un fragment de maxillaire et plusieurs portions de diaphyses fémorales. Toutefois, d'autres ossements furent recueillis à l'intérieur de deux « tombes ».

*Objets divers.* — Ce sont des débris d'argile vitrifiés qui proviennent du revêtement de la fosse ovale et d'autres semblables trouvés en pleine terre, des briques de différentes dimensions en argile (?) cuite provenant du dallage de la fosse; des tessons de grès-céramique; des perles et des larmes de verre de couleur verdâtre ou bleuâtre, quelques petits objets en verre; des débris de charbon de bois calciné; un morceau de fer.

*Tombes.* — On dénomme ainsi deux édifices construits en pierre sèche, « sans argile de liaison » et « voulés grossièrement » qui subsistent encore dans le champ de fouilles, vidés de leur contenu et ouverts à leurs deux extrémités.

Ces constructions furent mises à jour en juin 1927; la première fut explorée le 14 juin par le docteur

Morlet, la seconde, le 21 juin en présence de MM. Audollent et Espérandieu.

Coincidence fort curieuse, ces édifices sont de plan ovalaire, comme la construction trouvée à l'origine des fouilles et comme cette dernière, ils sont orientés suivant une direction Nord-Sud. Leur facture n'est pas identique et leurs entrées présentent d'appréciables différences.

Ces tombes, malgré la pente du terrain sont établies suivant un plan horizontal et leur construction s'exhaussant de la couche argileuse qui les entoure pénètre dans la terre végétale. Nous nous bornerons à dire ici que les divers objets qui en ont été retirés représentent à peu près toutes les catégories d'objets livrées par le « gisement ».

\*  
\* \*  
\*

Ainsi, la « station » de Glozel venait bouleverser les conceptions classiques jusqu'ici admises en préhistoire.

Les publications des inventeurs qui assimilaient le « gisement » à un « dépôt funéraire » remontant « au début du néolithique », gisement caractérisé par une « reminiscence de l'art animalier magdalénien » et par l'apparition de notre « première céramique » et du « verre » (5), et aussi — bien que cela semblât incroyable — d'un « alphabet » ne tardèrent pas à attirer l'attention universelle du monde savant.

Les savants « défilent » alors à Glozel.

En août 1926, M. Salomon Reinach, conservateur du musée de St-Germain-en-Laye, vient visiter le site. On pratique devant lui des fouilles fructueuses. Il repart convaincu de l'authenticité préhistorique de la découverte. M. Seymour de Ricci, qui l'accompagnait, y vit au contraire une œuvre de faussaire. A une interrogation du docteur Morlet, il déclara: « Tout cela ne

---

(5) Les auteurs reconnaissent cependant maintenant que ce dernier provient d'un apport postérieur.

A. MORLET et E. FRADIN: *Nouvelle station néolithique*, 4 fascicules avec nombreuses figures. Vichy, Belin, 1925-1927. — Voir aussi les nombreux articles publiés par le docteur Morlet dans *Mercur de France*.

signifie rien. Il est impossible de reconnaître si des couches d'argile sont ou ne sont pas remaniées. Emile Fradin est un habile prestidigitateur qui répand les objets qu'il fait trouver » (6).

En septembre 1926, le commandant Espérandieu, membre de l'Institut, visite le champ de fouilles. A son avis, « les fouilles de Glozel ne méritent pas d'être suspectées... Mais il n'est pas inutile de les voir de près pour que prennent fin des préventions... tout aussi peu fondées que celles dont furent l'objet en 1838, les découvertes de Boucher de Perthes, en 1875, les premières peintures d'Altamira » (7).

M. Depéret qui a pratiqué des fouilles à Glozel, affirme « qu'aucun géologue ne saurait douter de la parfaite situation en place des objets » qu'il a lui-même recueillis dans la couche d'argile qui les recèle. Cette couche est, dit-il, « absolument vierge de tout remaniement » (8). Il ajoute plus tard: « Ces objets abandonnés sur le sol de l'époque, et non pas enfouis comme on l'a dit, ont été recouverts ensuite par le ruissellement continu d'argile kaolinique de la pente » (9).

M. Audollent, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Fd a assisté, nous l'avons dit, le 21 juin 1927, avec M. Espérandieu à l'ouverture d'une « tombe ». Il estime qu'il faut retenir comme des « points déjà acquis » la loyauté des fouilles et l'identification « néolithique » des objets, quoique « la cause de cette accumulation d'objets dans un étrange pêle-mêle demeure encore assez mystérieuse » (10).

Les savants venus par la suite apporter leur témoignage en faveur de l'authenticité de la découverte sont nombreux. Nous nous bornerons à citer, MM. Loth, Lèite de Vasconcellos, Mendes Correa, Viennot et Mayet.

M. l'abbé Breuil, convaincu, lors d'une première visite, a formulé par la suite de grandes réserves. Et il conclut ainsi: « L'incroyable bluff, l'atmosphère malsaine, l'absence de méthode et de contrôle suivi dont

---

(6) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1926, p. 205.

(7) *Mercure de France*, octobre 1926, p. 339.

(8) *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 18 octobre 1926, p. 881.

(9) *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 31 octobre 1927, p. 881.

(10) *Le Correspondant*, 10 novembre 1927, p. 461.

toutes ces découvertes étaient entourées, étaient aussi bien faites pour me tenir éloigné de ce milieu auquel je préfère la sérénité de mes cavernes » (11).

D'autres savants ont catégoriquement refusé d'ajouter foi à la loyauté des fouilles. Nous avons déjà dit deux mots des raisons de M. de Ricci. Après lui, ce sont MM. Vayson de Pradenne, H. Begouen (12) et Dussaud.

M. Vayson de Pradenne s'est efforcé de démontrer la non ancienneté des objets et des « tombes ». Il aurait également reconnu « un truffage par les parois des tranchées » dans une fouille qu'il pratiqua lors de sa visite à Glozel (13).

M. H. Begouen a écrit sur le sujet de nombreuses lettres ou articles. En se plaçant au point de vue purement préhistorique, il a étudié le processus des « falsifications ». « A mesure, dit-il, que l'on travaille sur les découvertes, à mesure que semble-t-il l'érudition propre des mystificateurs possible devient plus grande, la quantité des objets trouvés augmente ».

M. Dussaud, en se plaçant dans le domaine de l'épigraphie, est arrivé à des conclusions identiques à celles de M. Bégouen (14).

\*  
\* \*

Lors du Congrès international d'anthropologie qui se tint à Amsterdam au début d'octobre dernier, la question de Glozel ne manqua pas d'être évoquée. M. Mendès Corrêa soutint l'authenticité du « gisement » qui fut contestée par le comte Bégouen et l'abbé Breuil. La discussion se termina par l'adoption à l'unanimité du vœu suivant: « L'I. A. A., en présence de l'intérêt éveillé dans le monde savant par les fouilles de Glozel, regrettant l'acuité de la controverse, ne mettant en doute la bonne foi d'aucun des contradicteurs, estimant qu'une étude intégrale du gisement et des objets mis au jour peut seule mettre tout le monde d'accord, émet le vœu: Qu'une commission internationale soit mise à

---

(11) *L'Anthropologie*. T. XXXIV. Janvier 1927, p. 543-558. — *Bulletin de la Société Préhistorique Française*. Juillet-août 1927, p. 242.

(12) M. H. Begouen n'est toutefois pas allé à Glozel.

(13) *Bulletin de la Société Préhistorique Française*. Juin 1927, p. 185-86, 218-221. *Le Temps*, 20 septembre 1927.

(14) *Autour des inscriptions de Glozel*. Paris, Colin 1927.

même d'examiner impartialement tous les éléments qu'elle jugera nécessaire pour arriver à un résultat.»

Dès qu'il a eu connaissance de ce vœu, M. le docteur Morlet a télégraphié à l'Agence Havas: « En réponse au vœu émis par le congrès d'Amsterdam au sujet de Glozel, j'accepte sans restriction la commission internationale proposée ».

L'assemblée générale chargea alors le bureau de l'I. A. A. de désigner les membres de la commission.

Entre temps, M. Herriot, ministre de l'instruction publique, avait pris la décision d'ouvrir une instance de classement pour le gisement de Glozel et les objets en provenant.

M. Peyrony, conservateur du musée préhistorique des Eyzies, assisté de M. Champion, chef technique de l'atelier du musée national de St-Germain ont été délégués par le ministère pour la surveillance des fouilles et l'inventaire des objets.

Les 5, 6, 7 et 8 novembre 1927, la commission internationale nommée par le Congrès d'Amsterdam et composée de M. Bosch-Gimpera, professeur à l'Université et directeur du Service des fouilles archéologiques de Barcelone; M. Forrer, directeur du Musée Préhistorique et Gallo-romain de Strasbourg, membre de la Société Préhistorique Française; M. l'abbé Favret, membre correspondant de la Société Nationale des Antiquaires de France; M. Hamal Nandrin, chargé de cours de préhistoire à l'Université de Liège, membre de la Société Préhistorique Française; Mlle Garrod, membre du Royal anthropological Institute de Londres, membre de la Société Préhistorique Française; M. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies de Tayac, chargé de missions scientifiques par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; M. Eugène Pittard, professeur d'anthropologie à l'Université de Genève; M. Absolon, retenu en Tchécoslovaquie par un deuil de famille ne put prendre part aux travaux de la commission.

Le rapport de la commission, rédigé à Paris, le 14 décembre 1927, conclut « sans aucune réserve à la non authenticité préhistorique de la station » (15).

---

(15) *Revue Anthropologique*, n° 10-12, 1927, extrait. — Toutefois, dans l'étude qui va suivre, nous ne ferons pas état de ce rapport. D'sons seulement que l'un de nous fut assez heureux pour suivre sur les lieux les travaux de la commission.

## II

Glozel est situé légèrement au Nord de l'importante dislocation Sud-Est-Nord-Ouest qui a séparé les monts de la Madeleine des monts du Forez et relié le bassin de Montbrison au bassin de Vichy. Cette région au relief très usé, arrondi, représente la continuation des Bois-Noirs qui font eux-mêmes suite aux monts du Forez. Elle est restée encore peu étudiée.

Le sous-sol de Glozel et des environs immédiats est essentiellement constitué par des granulites traversées en de nombreux endroits par des necks de porphyrites. Ces granulites, entièrement décomposées sur les sommets, sur une grande épaisseur, constituent la bordure à l'Ouest et à l'Est des deux bassins carbonifères de Ferrrières et de l'Ardoisière dont les divers étages ont été savamment étudiés par A. Julien (1).

Le gisement de Glozel occupe, sur la rive gauche du Prison, au fond d'une vallée orientée Est-Ouest, profonde à cet endroit d'environ 60 mètres, une sorte d'atterrissement en pente douce et aux contours arrondis surplombant de 3 à 7 mètres le cours actuel du ruisseau. Cet atterrissement est limité à l'Est et à l'Ouest par deux vallons. Le vallon oriental, le plus important, possède une source plus élevée que le niveau de l'atterrissement.

Dans le champ de fouilles, la méthode de recherches employée, dès l'origine, sous la direction du docteur Morlet, a été la suivante: On a ouvert en bordure de l'atterrissement une sorte de tranchée principale qui en épouse les contours; plusieurs tranchées en dérivent perpendiculairement, souvent faiblement espacées l'une de l'autre.

Cette manière de procéder a eu le désavantage de

---

(1) *Le Carbonifère marin de la France Centrale.*

limiter l'intérêt des constatations sur la situation des objets qui peuvent être découverts dans les espaces étroits réservés entre les deux tranchées. Les sçavants durent ainsi négliger ces espaces et fouiller ailleurs.

De tout l'atterrissement, seule la partie Est a été entourée de fil de fer et abondamment fouillée. L'extrémité occidentale en partie boisée, n'a été l'objet, d'après ce que nous avons pu voir, que de quelques sondages.

\*  
\* \*

Grâce à l'obligeance de MM. Fradin nous pûmes pratiquer de nombreux sondages aux alentours du champ de fouilles.

*Sondages à l'Ouest.* — Notre premier sondage fut pratiqué à 4 m. 80 du fil de fer qui limite le champ de fouilles à l'Ouest au niveau de la tombe ouest, en bordure d'un bois taillis identique à celui qui recouvrait tout l'atterrissement il y a 30 ans.

La coupe du terrain nous a donné: 1) terre végétale: 0.20; 2) argile jaune: 0.25; 3) sables fins, argileux, durs et compacts: épaisseur supérieur à 1 mètre. La compacité des couches 1 et 2 se révèle plus grande que dans le champ de fouilles. Nous pensons attribuer cette différence de compacité à l'ameublissement opéré dans le champ de fouilles par le labour de 1924.

La couche végétale non remaniée depuis fort longtemps y est d'une coloration plus foncée que dans le champ de fouilles, différence due à sa richesse plus considérable en matières organiques en décomposition et aussi à sa plus grande humidité.

Poussant, à cet endroit, une tranchée de 1 m. 20 de large, dans la direction du Sud, nous recueillîmes à 0 m. 50 du front de taille de départ un tesson de poterie de grés. La surface de la couche 2 sur laquelle il fut rencontré, était à cet endroit très riche en particules de charbon de bois.

La partie supérieure de l'argile jaune nous a donné à plusieurs autres endroits divers fragments de charbon de bois. Elle recérait également des cailloux d'éboulis

des roches granitoides que nous avons retrouvées en place à mi-hauteur du sommet de la pente.

La terre présentait autour de ces cailloux la même homogénéité que partout ailleurs.

La tranchée, prolongée sur 1 m. 50, nous a permis une dernière remarque: la présence, dans le sol d'un fouillis de racines. Celles de la jeune flore arborescente se ramifiaient en surface et pénétraient peu profondément dans la couche jaune, par contre celles des fougères, très pénétrantes, s'étendaient beaucoup plus en profondeur jusqu'à attaquer la couche sableuse.

Trois autres sondages ont été pratiqués à environ 50 mètres du champ de fouille et de l'autre côté du vallonement. Un bois assez épais et de diverses essences recouvre la pente du terrain. A part quelques plantes inférieures (mousses et lichens) on n'y constate aucune végétation superficielle vasculaire. De ce fait, la couche de terre végétale argileuse que nous avons rencontrée partout ailleurs fait défaut ici; elle y est remplacée par une couche d'humus de 5 centimètres d'épaisseur.

La couche d'argile jaune très profonde (nous n'avons pu en atteindre la limite) renferme dès 0 m. 30, de très nombreuses roches d'éboulis. De plus, elle est parcourue en tous sens par un inextricable fouillis de racines. Si un semblable bois avait existé au-dessus du champ de fouilles, les racines auraient littéralement pulvérisé tous les objets de céramique en argile qui auraient pu s'y trouver et lors du déboisement la couche archéologique aurait été complètement bouleversée.

*Sondages à l'Est.* — Le premier pratiqué au bas du champ de fouilles, au tiers de sa largeur, à environ 1 mètre, à l'Est du fil de fer qui le délimite, nous a permis de constater un ruissellement abondant dans la couche argileuse jaune, épaisse à cet endroit de 0 m. 70. La couche sableuse plus compacte y est au contraire imperméable, à tel point que l'eau ruisselant, ce jour-là, abondamment à sa surface, le trou fut rapidement rempli d'eau. M. E. Fradin, qui nous assiste, nous explique que c'est pour ces raisons que les recherches sont abandonnées durant la mauvaise saison dans le champ de fouilles.

Nous avons constaté dans la couche argileuse un fait qui a son importance: les divers éléments de

l'argile y sont constamment en mouvement, entraînés par les eaux de ruissellement qui rendent impossible toute fouille à cet endroit.

Un second sondage pratiqué de l'autre côté du valonnement, à une vingtaine de mètres, plus à l'Est, nous a donné pour la couche végétale la même épaisseur que l'atterrissement. A 1 m. 50 de profondeur, la couche dure de sables fins argileux était inexistante. Cette épaisseur était uniquement constituée par une couche argileuse. M. Fradin nous a dit que divers sondages pratiqués dans le voisinage de cet endroit et légèrement plus à l'Est n'avaient fourni aucun objet d'industrie humaine.

*Sondages au Sud (au-dessus du champ de fouille).* — Dans les nombreux sondages au-dessus du champ de fouilles que nous avons effectués, la couche argileuse meuble va en s'épaississant, tandis que la couche sableuse s'amincit et tend à disparaître au fur et à mesure que l'on remonte la pente. A 25 mètres au-dessus du champ de fouilles, elle fait complètement défaut.

*Sondages au Nord, (sur l'autre rive du Vareille).* — Trois sondages furent pratiqués au Nord, sur la rive droite du Vareille, face au champ de fouille et à peu près à sa hauteur. Ils ont montré l'absence de formations semblables à celles de l'autre rive: nous sommes là sur une pente d'éboulis récents. Cette partie de la rive droite du Vareille ne présente donc aucun intérêt pour des recherches préhistoriques.

\* \* \*

Si nous examinons en coupe les diverses formations géologiques de l'atterrissement de Glozel, nous constatons:

a) Une couche de terre argilo-sableuse, meuble et non stratifiée de 50 à 70 centimètres d'épaisseur. La partie supérieure en est noircie par les matières organiques provenant de la décomposition en milieu humide des racines de la végétation herbacée sur une épaisseur

de 20 à 30 centimètres, ce qui correspond à la profondeur de ces racines. La partie inférieure, de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, a conservé sa coloration naturelle jaunâtre.

b) Une couche de sables argileux durs et compacts, à éléments fins de coloration jaunâtre ou verdâtre et de grande épaisseur. Elle repose directement ou par l'intermédiaire de cailloux d'éboulis sur un substratum de roches granitoïdes en place et peu décomposées.

L'analyse d'échantillons prélevés aux différents niveaux de la couche *a* nous a montré que la composition minéralogique en est parfaitement homogène et que chimiquement sa partie supérieure plus foncée ne se différencie que par la présence des matières organiques.

Nous avons pu remarquer, lors de nos sondages, dans les terres ensemencées voisines du champ de fouilles que la différence de coloration de ces deux formations est peu discernable; ceci résulte du fait que la charrue amène à la surface du sol une quantité plus ou moins grande d'argile jaune et la mallaxe avec la terre végétale.

Dans certaines parties du terrain que les labours de l'année n'avaient pas atteintes, la partie supérieure de la couche avait repris une coloration noire.

Il nous a semblé que cette couche noire peut se constituer dans les argiles jaunes en un temps très court, tout au plus quand deux ou trois végétations superficielles se sont renouvelées après la morte saison.

Nous nous trouvons, en effet, dans un milieu particulièrement humide. Dans les terrains plus secs, les racines de la flore superficielle, au lieu de se décomposer sèchent sur place, sans donner à la terre une coloration particulière. On constate ce même phénomène en temps de gel à Glözel.

Cette constatation est intéressante. Dans toutes les fouilles effectuées jusqu'ici dans le « Champ des Morts », la couche de terre noire, considérée comme sans intérêt, a été d'abord abrasée purement et simplement, à la pelle, par larges mottes. On paraît avoir admis qu'elle diffère essentiellement de la couche sous-jacente. Nous venons de voir qu'il n'en est rien et que les deux couches se différencient seulement entre elles par leur plus ou moins grande richesse en matières organiques.

Mais en procédant comme on l'a fait, on rendait difficile, souvent même impossible, la constatation de la non-continuité stratigraphique à la jonction de la terre noire et de la terre jaune qui recèle les objets « glozéliens », constatation qui, seule, dans le terrain de Glozel pourrait permettre de déceler un remaniement quelconque des couches, dans le sens vertical, remontant à moins de deux ou trois ans.

Aucun remaniement ne peut se reconnaître ce délai passé, la végétation et les agents atmosphériques se chargeant de remettre très rapidement le terrain « en place ».

\*  
\* \*

Les couches *a* et *b* qui constituent l'atterrissement du champ de Glozel appartiennent à des formations sub-aériennes provenant de la désagrégation des roches granitoides de la pente. On y constate l'absence de galets roulés de rivière. La formation de ces couches a dû s'étendre sur une assez longue période de temps.

La couche *a* a été étudié au point de vue paléontologique par M. Depéret; elle est nettement olocène ou actuelle (2).

Nous ne pouvons dater de la même façon la couche *b* qui a été peu fouillée et qui n'a fourni aucun fossile.

Nous avons toutefois constaté que l'attaque physico-chimique par les agents atmosphériques, des divers éléments qui constituent cette formation est très différente de celle de la couche *a*, où l'orthose est presque entièrement transformée en argile et où les grains de quartz sont usés et arrondis.

Il semble que l'action des eaux de ruissellement s'est bien moins fait sentir dans la couche *b* que dans la couche *a*. L'orthose encore peu décomposée présente ainsi que les grains de quartz des arêtes vives et les éléments qui constituent cette couche *b* y sont beaucoup plus ténus que dans les formations sus-jacentes.

Sur tous ces points, la couche *b* présente une grande analogie avec certaines formations pleistocènes du Mas-

---

(2) *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*,  
31 octobre 1927, page 883.

sif Central, notamment celle de Sarliève, nettement caractérisée par les différentes faunes et industries qui s'y rattachent (3).

La plupart de ces formations représentent les derniers lambeaux encore en place de dépôts sub-aériens produits surtout par les gelées et le vent sous le climat de l'âge du Renne. C'est vraisemblablement un dépôt semblable, sans pouvoir le certifier, qui constitue l'atterrissement du champ Fradin.

---

(3) La seconde moitié du pléistocène supérieur, au climat sec et froid, caractérisée par une diminution considérable du régime des cours d'eau correspond dans le fond des vallées du Massif Central et dans les plaines à une longue période de remblaiement produite surtout par l'érosion éolienne des crêtes.

La fin de l'âge du Renne qui connut une élévation de la température amenant la fonte des neiges persistantes de la région des hauts plateaux, marquée par un accroissement du régime hydrographique correspond dans le Massif Central à un cycle d'érosion particulièrement puissant dans les vallées des régions montagneuses et de remblaiement dans les parties basses. On rencontre dans ces dernières formations fluviales, voisinant avec une industrie *magdalénienne* et *azilienne* les restes d'un *Renne* de petite taille, paraissant s'éteindre sur place remplacé peu à peu par le *Cerf Elaphe* qui finit par complètement lui succéder. [Cf A. VERGNETTE, *La région de Sarliève. Eclaircissements géologiques...* Revue d'Auvergne, T. 41, p. 257 et suivantes].

### III

Les fouilles ont permis de constater à la longue que le « gisement » présente deux « assises distinctes » situées dans la couche *a*: l'une dans la terre végétale noire, l'autre dans l'argile sableuse sous-jacente. Ces deux assises ont été confondues en une seule à l'origine des fouilles, par le docteur Morlet, parce qu'en certains endroits ces deux « assises » se sont trouvées mélangées de façon à n'en paraître former qu'une seule (4).

La « première assise » est siluée entre 15 et 25 centimètres de profondeur. Elle ne présente aucune continuité soit dans le champ de fouilles, soit au delà. On la rencontre seulement de distance en distance, disposée en plaques, séparées par des espaces stériles

---

(4) Ce fait fut constaté uniquement à l'origine des fouilles et au voisinage de la fosse ovale. C'est ainsi que M. Clément nous a signalé avoir trouvé à cet endroit des objets analogues à ceux que l'on rencontre dans l'« assise » supérieure à une profondeur voisine de 50 cm; ce qui correspond à la base de l'« assise » inférieure.

Cette remarque observée aussi, vraisemblablement, par le docteur Morlet l'avait amené à conclure: « Tous les objets que nous décrivons se trouvent simultanément en tous les points de nos fouilles, et aussi bien à la surface qu'au fond de la couche archéologique... Nous tenons à insister sur le fait que la station de Glozel ne présente qu'une seule et même couche archéologique, sans distinction stratigraphique possible. La couche archéologique est *une* et ne se distingue de la terre glaise située au-dessus et au-dessous que par les débris charbonneux et les objets préhistoriques qu'elle contient ». (*Nouvelle station néolithique*, fascicule 3, p. 6). Le docteur Morlet a rétracté depuis cette allégation. (*Cf. Mercure de France*, 15 décembre 1926, p. 697.)

plus ou moins grands. Son niveau se distingue assez nettement des terres voisines par sa coloration plus noire, ce qui permet de le délimiter facilement. Elle se révèle très riche en particules de charbon de bois. On y rencontre aussi assez souvent de petits fragments d'argile cuite, ayant subi une fusion superficielle, d'un aspect vitreux, ainsi que de nombreux tessons de grés-cérame.

On ne saurait douter de la contemporanéité de ces débris avec la fosse ovale, trouvée à l'origine des fouilles, au voisinage et à l'intérieur de laquelle furent trouvés de semblables vestiges associés avec des objets en verre et un morceau de fer (5).

Ces débris ne sauraient remonter à une époque antérieure aux temps historiques (6). Ils paraissent selon toute vraisemblance provenir d'un ancien atelier de verriers établis sur cet emplacement à une date encore inconnue.

Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, selon certains auteurs, le Bourbonnais posséda « une industrie très prospère. C'était le moment où, attirés par le pouvoir royal et à demi-ruinés par les guerres continuelles... les gentilshommes verriers de Lorraine et de Franche-Comté se répandaient en France, fondant des établissements provisoires dans les vastes ténements de bois qui leur fournissaient le combustible, et les abandonnant quand ce dernier venait à leur faire défaut » (7).

En effet, vers cette époque, le fond de la montagne bourbonnaise, voit apparaître des noms de gentilshommes verriers étrangers au pays. La paroisse de Saint-Nicolas-des-Biefs en connût de nombreux, jusqu'à la Révolution.

De nombreux vestiges de cette industrie subsistent

---

(5) Ce morceau de fer qui avait été signalé dans le rapport de Mlle Picandet à M. l'Inspecteur d'Académie a fait l'objet de vives discussions sur la situation dans laquelle il fut trouvé, (Cf. *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1926, p. 91-96).

(6) C'est ce qui a conduit M. Franchet à reporter l'ensemble de la trouvaille au plus tôt au 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. (*Revue Scientifique*, 1926, p. 649-657.)

(7) *Aubert de la Faïge et A. de la Boutresse. Fiefs du Bourbonnais*, Paris, E. Plon, 1896, p. 84.

encore sur la limite du Forez. Nous citerons ceux du village de la Verrerie (commune de *Saint-Nicolas-des-Biefs*), sur la vieille route du Forez (8), et ceux du *Plan du Jat* (commune de *Lavoine*), sur le versant septentrional des Bois-Noirs. Ces derniers, fouillés récemment, ont amenés la découverte de deux « fours » semblables à la fosse ovale de Glözel (9).

La seconde « assise », située entre 15,25 et 50 centimètres de profondeur, correspond à toute l'épaisseur de l'argile jaune. C'est elle qui a fourni la masse des objets « préhistoriques » si variés dont nous avons donné l'énumération au chapitre I.

\*  
\* \*

Certains ont prétendu qu'il était obligatoire, avant de vouloir tirer une conclusion sur cette partie de la trouvaille que le champ soit méthodiquement achevé de déblayer. D'autres, au contraire, ont estimé qu'il est des faits suffisamment acquis pour pouvoir définitivement trancher la question. Ce sont quelques-uns de ces faits que nous allons nous efforcer de dégager ici.

M. Camille Jullian, sans être allé à Glözel, et seulement après examen des photographies des objets trouvés a fait connaître et longuement développé son opinion. Après avoir cru à l'origine que les objets de

---

(8) Le docteur Morlet et E. Fradin y ont trouvé, « parmi le sable et les galets d'un petit ruisseau », des « débris vitreux », des « larmes bataviques en pâte de verre opaque de coloration généralement bleuâtre », « des fragments de verre transparent, présentant deux sortes de teintes comme à Ferrières: jaune topaze ou vert clair », « des fragments de pâte de verre blanc laiteux », enfin « des fragments de vase en grés dont la pâte très fine est la même que celle des creusets de Ferrières et dont certain morceaux adhèrent encore à des portions de briques d'argile des fours de fusion », comme le docteur Morlet et Emile Fradin l'ont observé dans leurs fouilles du « Champ des Morts ». (*Cf. Nouvelle station néolithique*, fascicule 1, 1925, p. 52).

(9) Le résultat de ces fouilles est donné en appendice.

Glozel étaient des faux, il en reconnaît plus tard d'authentiques.

Ces derniers représenteraient, selon lui, le « bric à brac hétéroclite » d'une sorcière de quelque sanctuaire rural de l'époque des empereurs Antonins ou Sévère. Il en avancera plus tard la date au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle (10).

M. Audollent admettrait à la rigueur, avec M. Jullian, le caractère magique des objets sortis du sol de Glozel, « antre de sorcière si l'on veut, mais n'est-il pas possible d'admettre que celle-là exerçait son honnête métier vers la fin de l'époque néolithique! » Il ajoute: « Sans doute on retrouve ça et là quelques-uns des caractères signalés par M. Jullian, mais de là à conclure que ce texte est du latin, il y a loin (11) ». L'absence totale dans le gisement de tout objet caractéristique de la période gallo-romaine rend également bien invraisemblable la thèse de M. Jullian. Seule à l'heure actuelle, la thèse préhistorique a été particulièrement retenue.

S'il est un groupe d'objets qui a engagé de ce côté certains préhistoriens, c'est avant tout les galets ornés de figurations d'animaux et de signes qu'il est possible au premier abord de rapprocher des œuvres de l'époque magdalénienne. Parmi les animaux gravés sur pierre, figurent plusieurs rennes.

Un autre élément a motivé le rapprochement de la découverte de Glozel avec la fin de l'âge du Renne, ce sont les os travaillés: poinçons, aiguilles à chas, harpons, etc. Mais M. Breuil a fait remarquer que la technique du travail de l'os de Glozel « n'a aucun « rapport avec celles des milieux paléolithiques ou « dérivés, où le burin était l'instrument usité dans le « débitage de cette matière ».

« Les harpons, tous de dimension assez faible, sont « absolument différents de ceux des palafittes et de « tous les niveaux magdaléniens et aziliens. La plupart, « trois exceptés, sont inutilisables et ne peuvent être « compris que comme votifs..., ils témoignent d'une « technique du travail osseux particulièrement pénible « et hésitante. La matière: un éclat de canon de gros « animal (bœuf ou cheval!), a été péniblement sculptée

---

(10) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, pages 207, 252, 257, 259.

(11) *Le Correspondant*, 10 novembre 1927, p. 454.

« au couteau, avec maintes mâchures inhabiles, puis  
« rapé par frottement à facettes dans des sens très  
« divers, et, sauf les pièces indiquées, sans qu'on  
« se soit préoccupé d'amincir par polissage les zones  
« latérales et terminales, dont toutes les arêtes sont  
« maladroitement arrondies, et les pointes absolument  
« mousses. » Selon M. Breuil, l'emploi du métal ne  
serait pas étranger à cette fabrication (12).

\*  
\* \*

Quoi qu'il en soit, si certains objets de la « station » de Glozel pouvaient se placer à une époque où le renne vivait déjà dans le Massif Central, c'est-à-dire à une époque qui ne peut être postérieure à la fin de l'azilien ou mésolithique, les objets en pierre polie, les « haches » les anneaux de schiste ne sauraient appartenir à une époque antérieure au Néolithique.

On serait donc amené dès l'abord à considérer la « station » de Glozel comme appartenant à une très longue époque de transition à cheval sur la fin du Paléolithique et le début du Néolithique. Mais les différents types de Glozel, constituant d'autre part un ensemble homogène comme facture, ne peuvent nullement représenter des civilisations différentes, pas même une longue période de temps.

En effet, s'il est des objets qui semblent appartenir à la fin du Paléolithique, tels les galets figurant des rennes, dont certains portent des caractères, il ne peut qu'en être de même pour les autres objets à figuration d'animaux ou à signes absolument semblables. Comme l'a fait remarquer M. Breuil, il est peu plausible, « qu'en l'absence de patines différentes, les caractères soient bien postérieurs aux figures » (13); encore faudrait-il supposer que les populations postérieures qui auraient tracé les caractères sur les galets figurant déjà des rennes aient connu également l'art de la gravure. Enfin, s'il est un argument tout à fait

---

(12) *L'Anthropologie*, T. XXXIV. Janvier 1927, p. 548 et 558.

(13) *Ibid.*, p. 549.

en faveur de la contemporanéité des différentes séries trouvées à Glozel, c'est la présence dans les « tombes » d'à peu près tous les types déjà rencontrés à même le sol dans le « gisement ».

Il a semblé à certains que le « mobilier » de Glozel appartient à une courte période voisine de la fin de l'âge du Renne. Malheureusement, cette thèse, qui serait trop belle, ne peut être retenue. Elle ne serait vraisemblable que si les différents objets qui constituent la trouvaille avaient été rencontrés sur un même niveau stratigraphique à la base de la couche *a*. Or, il n'en est rien. Les objets « se tassent pêle-mêle » dans la couche argileuse à des niveaux compris entre 25 et 75 centimètres de profondeur, de sorte qu'il a paru impossible au docteur Morlet « d'observer une relation quelconque dans leur juxtaposition ».

Il est venu à l'idée de MM. de Varigny et Massabuau que certains objets auraient pu être déplacés et reportés à la base de la couche *a*, à différentes époques lors de la formation de cette dernière (14).

Il est impossible d'admettre que les choses aient pu se passer ainsi à Glozel ainsi que l'a fait observer M. Depéret « en parfait accord avec M. Viennot ». La couche argileuse du gisement de Glozel ne peut que provenir de l'entraînement « par un phénomène « de ruissellement *extrêmement lent* des divers éléments provenant de l'altération des roches granitoides « de la pente. Ce ruissellement n'a entraîné que des « limons très fins avec seulement un mélange de sables « siliceux extrêmement fins dans la couche supérieure « de l'argile (couche archéologique). On ne trouve dans « la couche archéologique ni le moindre galet ni même « aucune trace de sable grossier. Il ne saurait donc « être question ici d'entraînement sur la pente d'objets « lourds tels que briques à écriture ni éboulement « d'aucune espèce » (15). On pourrait d'ailleurs se demander ce que seraient devenus dans ce cas des objets en argile à peine cuite qui ont repris lorsqu'on les découvre la plasticité de la glaise.

Une seule hypothèse demeure possible. C'est que ces objets ont été enfouis pièce par pièce au hasard et à des profondeurs diverses au moins après la formation de la partie de la couche *a* qui les contient. C'est-à-

---

(14) *Journal des Débats*, 4 et 7 décembre 1927.

(15) *Ibid*, 9 décembre 1927.

dire à une époque bien postérieure à la fin de l'âge du Renne qui pourrait être représentée seulement comme nous l'avons vu par la base de cette formation.

Ce qui rendait déjà bien invraisemblable la thèse de la fin de l'âge du Renne, c'est encore l'absence complète dans le gisement d'une faune correspondant à cette époque. Aucun ossement de renne n'a été observé et la chèvre domestique qui voisine dans le « gisement » avec le Bœuf domestique, le Cerf ou le Daim, le Sanglier, etc..., apparaît seulement, en France, selon M. Breuil, après l'arrivée des Néolithiques.

Il semble donc, à l'heure actuelle, qu'on peut considérer comme un fait acquis que la station de Glozel ne saurait appartenir à la fin de l'âge du Renne de l'Europe occidentale.

Déjà de nombreuses raisons d'ordre surtout archéologique avaient amené l'abbé Breuil à cette détermination (16). Nos observations géologiques concordent sur ce point et confirment cette idée.

\*  
\* \* \*

Mais voici que d'autres difficultés s'opposent à nous. S'il est assez curieux qu'un enfouissement des objets à une époque postérieure à la civilisation à laquelle ils appartiennent n'ait laissé aucune trace de l'industrie des hommes qui l'effectuèrent, il n'est pas plus vraisemblable d'attribuer ces mêmes objets à une population étrangère qui n'aurait laissé aucun vestige de la civilisation autochtone d'alors. Il y a lieu de remarquer ici que la matière première qui a servi à confectionner « l'attirail » de Glozel est uniquement emprunté aux matériaux du pays.

Mais est-il possible de rapprocher les objets du « Champ des Morts » de notre néolithique normal ? Il ne le semble pas.

A l'époque néolithique, le Renne que l'on voit figuré à Glozel avait depuis longtemps quitté nos régions. Le bel art de la gravure des temps magdaléniens avait brusquement disparu, dès l'apparition du

---

(16) *Loc. cit.*, p. 558.

polissage de la pierre. Les harpons que l'on rencontre constamment dans les milieux paléolithiques sont à peu près abandonnés en France à l'époque néolithique. On ne les retrouve guère que dans les palafittes. Par suite du brusque changement du régime hydrographique que marque le début des temps olocènes, les cours d'eau, devenus moins importants ne fournissent plus les pêches fructueuses d'autrefois, force est à l'homme de raréfier l'usage du harpon. Il serait d'ailleurs plaisant de supposer que des populations postérieures à l'âge du Renne aient pu s'adonner au sport de la pêche des vairons et des rares truites du Vareille, à l'aide du harpon « glozélien » sans pointe et à trop larges barbelures, même en admettant que ces populations aient connu les ingénieux dispositifs d'emmanchement du docteur Stephen Chauvel (17).

Que penser également de ces pièces du musée de Glozel, qualifiées « meules et molettes » et qui sembleraient témoigner que les « glozéliens » s'adonnaient également à l'agriculture ?

Nous avons longuement examiné ces « instruments » ; nous en avons conclu qu'ils ne sauraient avoir, comme les harpons, aucune utilité pratique ; les « meules » étant constituées par des blocs de granulites friables possédant chacun une excavation de forme parfaitement conique dont on ne saurait comprendre l'emploi en vue d'un broyage avec les « molettes » qui sont de simples galets de rivière de forme elliptique. Mieux vaudrait supposer que ce sont aussi des objets votifs ou funéraires.

On ne saurait également reconnaître dans les objets de céramique divers du « gisement », aucun des objets fonctionnels nécessaires à la vie de populations néolithiques ou de populations postérieures qui n'auraient laissé dans leur dépôt aucun objet de métal.

\* \* \*

L'étude du terrain de Glozel nous a enfin amené à examiner les possibilités de conservation des objets fragiles qu'il recelait.

Peut-on légitimement supposer la conservation des

---

(17) *La Nature*, 1<sup>er</sup> novembre 1927.

objets en argile pendant des millénaires dans un semblable milieu ?

Nous avons vu lors de nos sondages à quel point était abondante la circulation d'eau dans la couche argileuse. Si l'on considère que ces objets en argile à peine dégourdie au feu ont acquis les mêmes propriétés physiques que le milieu qui les recèle, ce qui les rend à peine différenciables lorsqu'on les exhume, si ce n'est par la coloration légèrement plus foncée des objets due à l'oxydation sous l'action de la chaleur du protoxyde jaune de fer en peroxyde rouge, on conçoit sans peine qu'il convient de s'arrêter un instant à l'examen de cette question.

Les divers éléments de l'argile étant constamment en mouvement, après chaque période de pluie, entraînés comme nous l'avons vu, par le cheminement des eaux, faut-il croire que ces objets, s'ils étaient enfouis depuis longtemps, aient pu subsister intacts jusqu'à nos jours, en conservant des reliefs aussi peu marqués et des incisions aussi peu profondes que celles qu'ils offrent à nos yeux ?

Les « tombes » à l'intérieur desquelles on trouva dans une couche « de limon fin », un si grand nombre d'objets n'offraient-elles point pour les poteries encore un plus grand péril, puisque trouvées en partie vides de terre pour une raison d'ailleurs assez inexplicable, elles constituaient de véritables drains du terrain, et que de véritables courants d'eau devaient y circuler. Comme nous l'indique le docteur Morlet : « Le ruissellement des eaux risquait de tout détruire... » ; on se hâte donc de vider les « tombes ». Ainsi, il aurait suffi de prolonger de quelque temps le séjour des objets dans ces dernières pour les voir se désagréger ?

Il n'en est rien. Si les ossements ont à peu près complètement disparu, sauf quelques rares fragments, le mobilier funéraire est retiré complètement intact de la vase d'argile. A propos d'une tablette à inscriptions qui y fut rencontrée, le docteur Morlet écrit : « Au revers (de la tablette), on voit les empreintes digitales de Pouvrier qui la façonna ; malheureusement ses doigts étaient encore enduits de bouillie d'argile, ce qui diminue considérablement la netteté des sillons interpapillaires » (18).

Pareille conservation ne serait-elle pas miracle ?

---

(18) *Au Champ des Morts de Glozel*, Extrait, p. 35.

De même, une autre difficulté ressort de la différence de conservation des objets en os. Certains sont plus ou moins fossilisés, d'autre ne le sont pas et paraissent avoir conservé une grande partie de leur matière organique; alors que les ossements humains n'ont pas échappé à l'action destructrice naturelle. Etat de choses tout à fait inadmissible dans un même milieu.

En effet, si un milieu à la facilité de fossiliser certains ossements, — c'est-à-dire de détruire leur matière organique pour la remplacer par des matières minérales — ce même milieu ne peut posséder en même temps la faculté de conserver partiellement la matière organique.

Tandis que le premier phénomène appartient aux milieux humides, alcalins et aérés, le second se rencontre uniquement dans des milieux excessivement secs et imperméables, ou alors dans certains milieux humides ayant acquis des facultés conservatrices du fait de la présence de certains corps, du gaz carbonique, par exemple. Or ce n'est pas le cas à Glozel, où nous nous trouvons dans un milieu qui se prête particulièrement bien à la fossilisation.

Enfin, peut-on légitimement admettre que tant de choses enfouies dans un si petit espace n'aient pas été atteintes par les travaux de toutes sortes qui furent précédemment effectués sur ce sol?

Est-il possible de croire que si un tel dépôt avait existé lorsque le lieu fut occupé par l'industrie verrière, alors que le sol était à un niveau inférieur de 25 centimètres à ce qu'il est de nos jours, ainsi qu'en témoigne la couche archéologique qu'elle a laissé, ce dépôt ait pu échapper à la main destructrice de l'homme? Comment supposer que les « tombes » dont les voûtes devaient émerger du sol tout au moins en partie encore à cette époque, aient pu rester jusqu'alors intactes? Pourrait-on expliquer aussi comment les eaux d'infiltration ne les aient même pas remplies de terre?

Enfin, à toutes ces raisons bien suffisantes pour provoquer sur la découverte de Glozel, le plus complet scepticisme nous en ajouterons une dernière tout à fait décisive.

Les fouilles ont permis de constater la présence dans le gisement, autour de certains objets, d'un noyau de terre plus meuble qu'alentour. Fait capital reconnu par tous les auteurs de fouilles.

On sait qu'un ingénieur, M. Butavand, en avait donné

l'explication par des phénomènes dynamiques, notamment par des troubles provoqués dans le gisement par des objets n'ayant pas les mêmes propriétés physiques que le milieu qui les recèle (19). Mais nous avons observés que cette moindre compacité ne se retrouve pas autour des pierres et de certains objets de propriétés physiques différentes de celles du gisement; cette hypothèse doit donc être rejetée.

Par contre, nous avons constaté que cette différence de compacité se retrouvait fréquemment aux environs des objets en argile. Nous avons crû tout d'abord l'attribuer à un phénomène de condensation hydrosopique.

Mais cette explication ne peut être vraie que pour des objets en argile cuite qui se sont gorgés d'« eau de carrière », eau qui mettrait beaucoup plus de temps à s'évaporer que celle de l'argile du « gisement ». Or, des noyaux de terre meuble se sont révélés par la suite autour d'autres objets, notamment au voisinage d'objets en os de faible dimension incapables de causer un trouble physique quelconque au milieu ambiant.

Il ne subsiste donc qu'une explication plausible de la présence dans le gisement de ce fameux noyau de terre meuble. Il constitue la preuve d'un remaniement récent du sol. Ce remaniement est insuffisamment ancien pour avoir permis au terrain de reprendre sa compacité initiale.

---

(19) *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> octobre 1927, p. 187.

## IV

Et maintenant que conclure?

En tout état de cause, pour un esprit non prévenu, les fouilles de Glozel apparaissent à tout le moins comme extrêmement suspectes.

L'apparition des premiers objets d'aspect préhistorique seulement après la visite de la collection Clément, la succession des découvertes (troublante par l'opportunité avec laquelle il semble qu'on ait toujours trouvé ce qu'on désirait le plus de trouver), le caractère vraiment extraordinaire de certains objets (qui suggèrent impérieusement l'idée d'imitations malhabiles), l'étrangeté de la conservation à travers des millénaires de poteries d'une fragilité extrême (soumises à l'action d'une abondante infiltration d'eau et d'un complexe de racines très serré), la vacuité des tombes, les états de conservation très différents d'ossements censément trouvés dans un même milieu, les difficultés géologiques, tout cela nous porte au plus complet scepticisme. Joignons-y ce caractère commun à tous les objets proprement « glozéliens » de pouvoir être fabriqués sans peine avec les matières premières trouvées sur place et à l'aide d'un matériel des plus rudimentaires.

Les partisans de l'authenticité objectent le nombre des pièces découvertes: il serait impossible, disent-ils, à un mystificateur de les avoir enfouies sans attirer l'attention. Mais sont-ils bien sûrs que cet enfouissement a eu lieu réellement? Quelle précaution a-t-on jamais prise pour s'en assurer?

Parmi les raisons que nous avons présentées de douter de l'authenticité du « gisement », il n'en est peut-être pas une qui serait suffisante à elle toute

seule; mais leur convergence nous semble vraiment concluante.

Tout bien pesé, il paraît évident que nous nous trouvons en présence d'une mystification habilement montée et favorisée par la nature du terrain.

On s'est efforcé de répandre l'obscurité sur la chronologie des découvertes. Malgré cela il est possible d'en reconstituer approximativement l'historique.

Dès le lendemain de la mise au jour de l'atelier de verrerie, quelques objets de fabrication récente furent mêlés aux découvertes pour en corser l'intérêt et pour mystifier M. Clément, qui tout d'abord s'y laissa prendre.

Après l'intervention du Dr Morlet, comme il voyait plus grand, la fabrication se fit plus en grand et on commença alors à enfouir quelques objets dans le sol de côtés et d'autres, pour les faire découvrir, ce qui était beaucoup plus drôle. L'appétit du directeur des fouilles croissant, on en vint à la fabrication en série. Et on riait sous cape de tous ces savants réputés, professeurs et membres d'académies, qui se querellaient au sujet de l'authenticité et de l'interprétation du « bric à brac » glozélien. Il faut reconnaître que la plaisanterie, pour être un peu gauloise par endroits, n'en était pas moins bonne.

Scientifiquement il ne resterait donc rien de Glozel? Si, un beau sujet d'études pour le psychologue: le cas très curieux de suggestion collective qui a érigé cette plaisanterie en querelle scientifique.

---

## Appendice

---

*Découverte et fouilles de « fours de verriers » au Plan du Jat (1) par Mme Monceau, M. Bardet et M. Barraud. Extraits des procès-verbaux de fouilles dressés par M. Bardet (2).*

Au moment des fouilles de Glozel, M. Barraud, instituteur à Saint-Pierre Laval, membre de la Société d'Emulation du Bourbonnais, écrivait dans une note destinée au *Bulletin des Etudes locales*:

« Personnellement, je crois pouvoir affirmer que le « four » de *Glozel* n'est probablement pas unique dans cette région... Il m'a été donné de connaître, dans ma jeunesse, les ruines d'une autre verrerie située au cœur même des *Bois-Noirs*, commune de *Lavoine*, en un lieu situé à près de 1.000 mètres d'altitude, à quelques kilomètres seulement de Glozel. Pour peu que la région ait été aussi boisée autrefois qu'aujourd'hui, le combustible n'y devait certainement pas manquer, et c'est probablement ce qui explique le choix d'un tel emplacement. On remarque encore aujourd'hui, à fleur de sol, les pierres calcinées ayant servi à la construction des fours; et les déchets de verre fondu affectant le plus souvent la forme de petites poires, abondent dans le sol avoisinant. Etant enfant, j'ai joué souvent sur ces ruines avec de petits camarades, et nous recherchions, parmi les déchets de verre, les plus arrondis pour les élever à la dignité de billes. Nous avons même mis à jour, vers 1900, des pièces de monnaie...

---

(1) *Le Plan du Jat* est situé « sur le versant septentrional des *Bois Noirs*... C'était au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle un lieu de passage très fréquenté où se croisaient plusieurs voies importantes... Aujourd'hui sans entretien, ces voies ne servent plus qu'à l'exploitation de la forêt ».

(2) *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1927, p. 98.

Des fouilles effectuées méthodiquement à l'endroit que je signale mèneraient peut-être à des découvertes intéressantes mais naturellement il n'est pas possible de rien affirmer à ce sujet. »

A la suite de cette communication et d'une lettre adressée par M. Barraud à M. Viple, Président de la *Société des Etudes Locales*, M. de Brinon, alors Président de la *Société d'Emulation*, se rendit en septembre 1926, au *Plan du Jal*, avec M. et Mme de Lacarelle. Dans le procès-verbal dressé à la suite de cette visite, M. de Brinon s'exprime de la façon suivante :

### 1. *Exploration du 23 avril 1927.*

« ...Nous trouvons deux gros tertres peu élevés, limités par de grosses pierres qui émergent à peine du sol; ces tertres ont vaguement la forme d'un carré allongé, terminé d'un côté par un demi-cercle... Les tertres ont été franchement éventrés. Dans un, nous ne trouvons qu'une muraille formée de grosses pierres non équarries... réunies par de petites et par une espèce de sable jaunâtre. Dans les seconds, nous trouvons des traces de feu intense au niveau de la fondation, du charbon de bois très abondant, de la cendre, des fragments de grés cérame avec ou sans trace de vitrification, des déchets de verre, pas de poterie (*sic*). Nous ne trouvons pas les dallages, et les parements du mur d'enceinte ne paraissent pas visibles. »

« ...Arrivés à l'endroit désigné par M. Barraud, les explorateurs se trouvèrent en présence de deux petits tertres élevés sur un emplacement en pente très douce presque plane.

Cet emplacement est limité à l'Est par un ruisseau très limpide et à l'Ouest par un chemin. L'un de ces tertres avait été récemment fouillé et bouleversé de fond en comble dans sa partie centrale; sur un diamètre de deux mètres environ, de gros blocs de pierre avaient été arrachés et formaient un véritable chaos. Des fouilleurs inexpérimentés avaient passé par là et avaient anéanti une partie de l'intérêt que pouvait présenter ce tertre. L'autre avait été sondé seulement; on pouvait encore en reconnaître la forme et en prendre les dimensions. C'est une ellipse délimitée extérieurement par des pierres plates et brutes fichées obliquement dans le sol dont les axes mesurent 4 m. 50 et 3 mètres. Celui-ci que nous appellerons A est orienté ouest-sud-est. L'autre tertre que nous nommerons B a son grand axe peu incliné sur cette direction, soit à peu près l'orienta-

tion ouest sud-ouest. Le tertre A avait son extrémité orientale encore intacte.

En présence de Mme Monceau et de M. Bardet, M. Barraud se mit à le fouiller au moyen d'un outil approprié. Les débris et les verres furent minutieusement examinés, et voici les constatations et les découvertes qui furent faites.

Immédiatement sous le gazon qui poussait à la surface du sol, il y avait 10 ou 12 centimètres de terre ou d'humus, puis des cendres noires alternant avec des cendres grises, sur une hauteur de 40 centimètres. Dans ces cendres, se trouvaient de nombreux morceaux de charbon de bois, surtout de charbon de hêtre.

Au-dessous, c'est-à-dire à 50 centimètres de la surface du sol, il y avait un dallage composé de morceaux de granit à peu près plats, de forme et d'épaisseur assez irrégulière, dont les interstices étaient comblés avec de la glaise jaune, puis le sous-sol naturel.

A une profondeur de 30 centimètres, l'outil de M. Barraud mit à jour une pièce de monnaie et, quelques minutes après un peu plus loin une *petite hache en diorite polie*. Elle était à 20 centimètres sous le sol. Ces deux objets étaient en plein dans les cendres noires. Dans ces mêmes cendres se trouvaient pêle-mêle: 1<sup>o</sup> des fragments de grosses poteries (des creusets apparemment) dont les faces parallèles portent des traces de vitrification et des coulées de verre fondu; 2<sup>o</sup> des larmes de verre fondu de diverses formes; 3<sup>o</sup> des scories de verre; 4<sup>o</sup> des pierres à demi vitrifiées; 5<sup>o</sup> des fragments d'objets de verre ouvragé de diverses couleurs; 6<sup>o</sup> des fragments d'une matière blanche semblable à de la porcelaine (verre dévitrifié très probablement); 7<sup>o</sup> des morceaux de mortier ou de ciment; 8<sup>o</sup> de nombreux morceaux de charbon de bois.

## 2. Exploration du 12 mai 1927.

M. Barraud a continué ses fouilles à l'extrémité orientale du four A et y a trouvé des fragments de creusets, notamment des tours où il y avait encore des restes de verre fondu de couleur bleu opalin; il a trouvé aussi des scories et des larmes de verre, des fonds de petits flacons en verre marron ne portant aucune trace d'oxydation et parfaitement transparent; tout cela mélangé aux cendres noires.

---

(3) M. Bardet a pu identifier celle-ci avec un *Liard de France* en cuivre, de Louis XIV, postérieur à 1649.

Poursuivant ses recherches en dehors du four, dans la direction de l'Est, M. Barraud rencontra encore une épaisse couche de cendres noires avec des débris de verre. Cela prouve qu'il se trouvait de ce côté une ouverture par laquelle on retirait du four les cendres encombrantes.

Pendant ce temps, Mme Monceau et M. Bardet ne restaient pas inactifs; ils piochaient et tamisaient la terre extraite par les premiers fouilleurs et y trouvaient de nombreux échantillons de même nature que ceux trouvés par M. Barraud. Tous les objets trouvés ont été précieusement recueillis et posés par Mme Monceau dans les collections de la Société d'Emulation. »

### 3. Exploration du 26 mai 1927.

« Mme Monceau et MM. Barraud et Bardet ont continué leurs recherches du *Plan du Jat*.

Les objets découverts par M. Barraud aux alentours du four A sont les mêmes que ceux qui ont été trouvés précédemment, sauf quelques fonds de flacon d'un plus grand diamètre et un morceau de minerai (plomb ou antimoine?).

Le verre de quelques-uns des échantillons est fortement altéré probablement parce que hors du four, ils ont subi l'action dissolvante des agents atmosphériques.

Pendant que M. Barraud achevait l'exploration du four A, Mme Monceau et M. Bardet s'attaquaient au four B et en dégagèrent complètement l'intérieur. Il fut dès lors facile de constater la forme de ce four et la manière dont il était construit.

C'est une fosse ovale de 2 m. 65 sur 1 mètre et de 0 m. 50 de profondeur. Les murs qui forment le pourtour sont batis en moellons de granit très irréguliers, reliés par de la glaise jaune, sans aucune trace de mortier. Le fond est formé par des dalles de granit recouvertes d'une couche de glaise ayant subi légèrement l'action du feu et de ce fait très friable. Cette construction est très grossière et très primitive.

A 30 centimètres de la surface du sol, se trouvait une couche de cendres noires de peu d'épaisseur, ce qui indiquerait que ce four a été peu utilisé. Pour confirmer cette opinion, il faut ajouter que les parois ne portent aucune trace de vitrification, tandis que celles-ci sont très nombreuses dans le four A.

De même les débris de verre y étaient peu abondants : deux ou trois fonds de flacons seulement.

Après avoir pris une vue photographique, les trois explorateurs comblèrent la fosse B avec de grosses pierres pour la protéger contre une destruction possible. »

\*  
\* \*

*Analyse minéralogique et chimique de trois échantillons de terre provenant de la tranchée Ouest fouillée par la Commission Internationale, pris respectivement à 15, 35 et 65 centimètres de profondeur.*

A). *Examen minéralogique* (pour 100):

ECHANTILLON n° 1. — Quartz: 50; orthose: 5; argile et impuretés diverses: 45.

ECHANTILLON n° 2. — Quartz: 50; orthose: 5; argile et impuretés diverses: 45.

ECHANTILLON n° 3. — Quartz: 65; orthose: 15; argile et impuretés diverses: 20.

B) *Composition chimique* (pour 100 de terre séchée à 100°).

ECHANTILLON n° 1. — Matières organiques: *traces*; eau: 5.30; silice: 66.22; alumine: 18.44; oxyde de fer: 8.00; potasse: *traces*; soude: *traces*.

ECHANTILLON n° 2. — Matières organiques: *traces*; eau: 6.20; silice: 67.20; alumine: 16.53; oxyde de fer: 8.25; potasse: *traces*; soude: *traces*; fluor: *traces*.

ECHANTILLON n° 3. — Matières organiques: *traces*; eau: 3.00; silice: 78.38; alumine: 9.44; oxyde de fer: 4.75; potasse: *traces*; soude: *traces*; fluor: *traces*.

---

Imprimerie L. BALMET  
25, rue Gaultier-de-Biauzat, 25  
CLERMONT - FERRAND

---